

n° 127

**Sujet :** [INTERNET] quai pour transfert de matériaux - Meillerie - Locum

**De :** > association

**Date :** 01/05/2024 à 18:58

**Pour :** ddpp-enquete@haute-savoie.gouv.fr

à [ddpp-enquete@haute-savoie.gouv.fr](mailto:ddpp-enquete@haute-savoie.gouv.fr)

Le lac pour tous :  
association pour la défense et la valorisation du littoral du lac Léman

Tél: (

mail :

le 01/05/2024

Enquête publique : quai pour matériaux - Meillerie - Locum

Le lac pour tous demande à ne pas couper la servitude de marchepied (chemin des bacounis et PDIPR). Si un aménagement doit être fait, il doit comprendre un dispositif de franchissement de l'accès et rester, comme prévu par la loi de 2006 sur le marchepied, "au plus près du lac" et maintenir la "continuité d'un passage de 3,25 m à plat sans obstacle ni végétation".

Merci au préfet et à la DDT de veiller à ce point.

Pour le conseil d'administration du lac pour tous,

Le président,

Le secrétaire,